

**CIHM  
Microfiche  
Series  
(Monographs)**

**ICMH  
Collection de  
microfiches  
(monographies)**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

**© 1997**

The  
copy  
may  
the  
sign  
chee



This  
Ce d

10x





The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

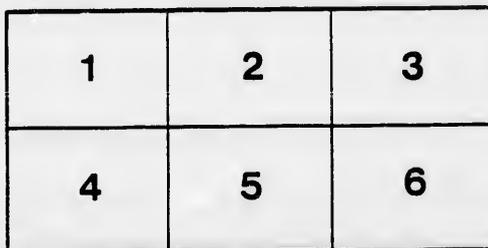
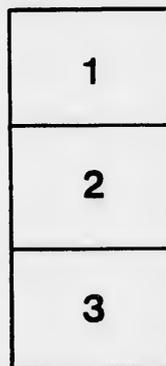
Seminary of Quebec  
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec  
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



Salut à Marie, conçue sans péché, l'honneur de notre peuple !  
Réjouissons-nous beaucoup dans ce jour que le Seigneur a fait.

## CIRCULAIRE AU CLERGÉ

CONCERNANT LE PAMPHLET DE L'HON. L. A. DESSAULLES,  
INTITULÉ : " LA GRANDE GUERRE ECCLÉSIASTIQUE,"  
ANNONCÉ PAR LA " MINERVE."

Montréal, le 13 Juin 1873.

MONSIEUR,

Vous aurez pris, je pense, dans le temps, communication de la lettre que j'ai écrite aux Rédacteurs du *Nouveau-Monde*, pour leur recommander de ne rien répondre aux nouvelles attaques de la *Minerve*, à propos du pamphlet intitulé : *La Grande Guerre Ecclésiastique*, que vient de publier l'Hon. L. A. Dessaulles, et dont ce journal a fait un long extrait, qui se lit dans son No. du 3 Juin courant. Ci-jointe ma susdite lettre.

A la simple lecture de cet extrait, il est visible que dans sa *Grande Guerre Ecclésiastique*, l'auteur a reproduit les mêmes principes réprouvés déjà par l'Eglise, et répété les mêmes injures qu'il avait ci-devant adressées au St. Siège et à l'Evêque de Montréal, qui ont condamné l'*Institut Canadien*.

Ce nouvel écrit de l'Hon. L. A. Dessaulles doit donc être traité, comme l'a été l'*Annuaire de l'Institut-Canadien pour 1868*, qui a été mis à l'Index, c'est-à-dire qu'il ne peut être permis, sous peine de refus des sacrements, ni de le vendre, ni de l'acheter, ni de le lire, ni de le faire lire, en le prêtant ou en le donnant à qui que ce soit, ni de le garder chez soi, ni de le déposer chez les libraires,

afin qu'il y soit mis en vente, pour entrer ainsi dans le domaine public.

Les déplorable erreurs que contient ce livre dangereux furent signalées à la sérieuse attention des Evêques réunis à Rome en 1854, dans la mémorable Allocution que prononça le St. Père, le lendemain de la définition du Dogme de l'Immaculée Conception, et que j'ai eu le bonheur d'entendre de mes oreilles. Afin de nous encourager mutuellement à combattre ces erreurs de toutes nos forces, j'extraits de cette Allocution quelques passages, qui me paraissent bien propres à nous embraser d'une sainte ardeur dans les luttes qu'il nous faut soutenir tous les jours pour le triomphe des bons principes.

*Ex hac tanquam arce Religionis, disait-il avec une vive émotion qui touchait tous les cœurs, intuentibus Nobis errorum monstra, quæ per catholicum orbem hac difficilima ætate grassantur, nihil opportunius visum est quam illa vobis indicare, ut ad eadem debellanda vires exertatis vestras, Venerabiles Fratres, qui custodes præpositi estis et speculatores domus Israel.*

Mais comprenant parfaitement que ces Evêques, qui l'écoutaient avec un singulier attendrissement, ne pouvaient seuls, malgré leur zèle et leur bonne volonté, soutenir le choc de tant d'ennemis acharnés contre la sainte Eglise, il les rassure, en leur faisant espérer qu'ils trouveront dans leur clergé des associés et des auxiliaires qui les aideront à bien combattre les combats du Seigneur. Je reproduis ici les propres paroles tombées de la bouche du Père commun, dans cette circonstance solennelle, parce qu'elles vous prouveront une fois de plus l'importance qu'il attache à votre coopération dans la défense des saines doctrines.

*Præcipuos contra errores hæcenus expositos, quibus maxime hoc tempore oppugnatur Ecclesia, vestram opponite, Venerabiles Fratres, et virtutem et constantiam, ad eosque profligandos, planeque delendos habeatis Ecclesiasticos viros necesse est laboris socios et adiutores.*

Nous nous animerons donc d'un saint zèle et nous userons d'une exacte vigilance pour empêcher que ce livre dangereux, en se glissant dans notre société, ne l'infecte du mortel poison qu'il renferme. Nous prendrons tous les moyens en notre pouvoir, pour le retirer des mains des fidèles qui auraient eu l'imprudence de lui donner entrée dans leurs maisons et de le laisser serpenter dans le sein de leurs familles.

Mais il est un fait bien regrettable et souverainement dommageable, c'est que la *Minerve* a annoncé, avec grand bruit et en quelque sorte au son de la trompette, l'apparition parmi nous de ce livre si rempli de venin et de fiel. Sans cette annonce, il est croyable qu'un tel ouvrage serait demeuré dans l'oubli, parce qu'il aurait fallu le colporter de maison en maison, pour lui donner entrée dans les familles, comme il se pratique à l'égard des livres que les sociétés bibliques cherchent à faire circuler avec des frais énormes.

On est donc à se demander pourquoi et comment ce journal a pu se décider à donner une si grande publicité à un ouvrage si évidemment hostile à la Religion et à ses Ministres. Car les raisons qu'il allègue, pour se justifier, sont si futiles et si dénuées de sens que les gens sérieux ne s'y laissent pas prendre et ne les considèrent que comme des moqueries indignes de personnes qui se respectent et qui ne voudraient pas se compromettre aux yeux des autres.

Car en considérant attentivement dans quelles circonstances a été faite cette annonce, on est profondément affligé du déshonneur qui en rejailit sur la Religion, et l'on comprend tout ce qu'il doit y avoir de compromettant pour la *Minerve*.

En effet, elle annonce un pamphlet qui a pour titre : *La Grande Guerre Ecclésiastique*. Il est facile à chacun de conclure de ce titre inqualifiable que cet ouvrage est une déclaration de guerre à toute l'Eglise ; qu'il attaque tous les rangs de la sacrée hiérarchie ; qu'il outrage

tous les membres du Corps mystique de Jésus Christ ; qu'il insulte tous les enfants de l'Eglise si vivement intéressés à ce que l'on rende à leurs pasteurs les honneurs qui leur sont dûs. Un livre qui déverse ainsi le mépris sur tant de personnages revêtus d'un caractère divin ne peut que semer dans tous les rangs de la société le scandale et la désolation. Car il va sans dire qu'il y aura des répliques et des discussions. La *Minerve* a dû le prévoir et elle l'aura sans doute prévu. La *Minerve* s'est donc décidée, en parlant comme elle l'a fait en faisant cette annonce, à rallumer dans la presse le feu de la discorde. Cependant elle avait sous les yeux, puisqu'elle l'avait publiée, la lettre de S. Em. le Card. Barnabo qui, au nom de la S. C. de la Propagande, recommande si instamment aux journalistes de cesser toutes discussions acerbes et capables de troubler la paix. Elle est donc devenue, au mépris du St Siège, une pomme de discorde, en faisant connaître au public un ouvrage qui renferme tant d'éléments de division.

Cette *Grande Guerre Ecclésiastique* est en outre publiée par l'Hon. L. A. Dessaulles, qui se croit en droit de régenter toute l'Eglise, qui ne voit dans cette sainte Eglise, qui pourtant est la colonne de la vérité, que des erreurs monstrueuses et des turpitudes honteuses et déshonorantes ; qui avec les lumières de sa faible raison juge hardiment de toutes choses et qui surtout juge que l'Eglise n'est pas infallible ; qu'elle peut se tromper et qu'en effet elle se trompe. La *Minerve*, par son annonce, offre donc à la malignité publique, une pâte empoisonnée qui ne peut que donner la mort à ceux qui ont l'imprudence de s'en nourrir.

Le livre de l'Hon. L. A. Dessaulles est en effet une *Grande Guerre Ecclésiastique*, parce qu'il attaque, avec un orgueil satanique, le Vicaire de Jésus-Christ que l'univers catholique vénère avec tant de raison ; parce qu'il outrage, avec une insolence révoltante, les saintes Congrégations Romaines, qui sont des tribunaux souveraine-

ment augustes et qui commandent le respect du monde entier ; parce qu'il traîne dans la boue, avec une témérité inexplicable, le Sacré Collège qui se compose d'hommes éminents sous tous rapports ; parce qu'il noircit avec une malice dont lui seul peut être capable, le Clergé Canadien qui pourtant a bien mérité de son pays ; parce qu'il vilipende l'Ultramontanisme dont il fait une erreur monstrueuse, parce qu'il prétend qu'il a engendré le *droit chrétien* qui fait du Pape un Souverain absolu dans le domaine temporel. Comment la *Minerve*, qui a sans doute lu toutes ces horreurs, a-t-elle pu, par son annonce, frayer à ce livre détestable la route, pour arriver au sein de nos familles chrétiennes.

Mais pourquoi la *Minerve* fait-elle connaître, par ses annonces, *La Grande Guerre Ecclésiastique* ? Ne serait-ce pas parce qu'elle trouve dans ce livre un puissant auxiliaire, qui l'aide à propager ses propres opinions ? Sa malveillance transpire en effet à travers toutes ses pores et se manifeste d'une manière ou d'une autre dans chacune de ses colonnes. Ses idées se trouvent surtout clairement exprimées dans certains écrits qui sont comme les articles de sa profession de foi, sur ce point important. Voici en particulier comment elle les formule mot à mot, dans son No. du 25 Janvier 1870. Après avoir parlé de certaines discussions qui s'étaient engagées dans la presse, voici comme la *Minerve* s'exprime, au sujet de la liberté de l'Eglise.

“ Nous pensons sincèrement qu'on a demandé des *innovations* qui ne pourraient plus être bonnes que pour les sociétés de foi et d'union religieuse du Moyen Age. L'esprit moderne est chargé d'une telle perversion qu'il n'est plus de force à comprendre le principe des vérités que l'on invoque et qu'il ne nous paraît pas disposé à accepter les *systèmes absolus* que l'on demande.”

“ Nous sommes aussi de ceux qui croient que si la société pouvait être réglée exclusivement par la cons-

cience ou, en d'autres termes, que si nous pouvions agir en tout comme société religieuse plutôt que comme société politique, les choses n'en iraient que mieux."

" Mais nos aspirations, en cela, ne vont pas plus loin qu'à la *théorie*, parce que nous savons que le monde tel que constitué s'obstinera à ne pas vouloir d'un tel régime. Il est devenu *impossible* d'exiger cet état idéal, cette parfaite organisation qui se traduirait par l'avènement du règne de l'Eglise sur la société civile et qui, au lieu de citoyens, placerait des saints."

" De nos jours, *le pouvoir civil est la grande puissance parce qu'il est la grande force* et le grand orgueil; et l'Eglise, qui se fait tout à tout, sait traiter le pouvoir civil avec déférence parce qu'il *ne veut plus* se laisser prendre autrement."

" Il ne s'agit donc pas de vouloir ramener la société à un état *impossible*; il s'agit de tirer le meilleur parti possible de la société telle qu'elle est. C'est, tout le temps, de la part de l'Eglise, une politique de prudents expédients et de sages concessions, quand elle calcule que l'état de la faiblesse humaine ne peut supporter un traitement plus rigide... Partout où elle ne commande pas, *elle subit toujours de bon cœur la loi de celui qui règne.*"...

" C'est une loi du Royaume Britannique que tous ceux qui sont sous son Empire aient, *d'abord* la qualité de sujet Britannique. L'Angleterre maintient ce privilège avec jalousie. Elle nous a, il est vrai, accordé la liberté des cultes et elle nous l'a accordé royalement; mais elle ne pourrait aller jusqu'à laisser le citoyen sujet absorbé par le Catholique. Comme catholiques, nous échappons complètement à son contrôle. Elle n'a rien à voir à ce que nous faisons. Si un bon jour nous lui disions que l'application des doctrines de la Religion catholique ne se complètera que par l'avènement du régime religieux que nous commande le *Syllabus*, et qu'elle doit reconnaître cet état de société parce qu'elle nous a accordé la liberté de pratiquer notre Religion, *nous ne*

*peux pas qu'elle pût y consentir.* Car, en développant jusqu'au bout les principes du Catholicisme, nous parviendrions facilement à prouver que l'état idéal d'une société pour le Catholicisme est l'état religieux et que nous devons être dispensés d'obéir aux injonctions ou à la volonté d'un pouvoir civil protestant.".....

" Nous nous trouvons dans une position telle que c'est par les *laïques* que les *faveurs du pouvoir public*, qui est protestant, doivent descendre sur le Clergé. L'élément laïque est devenu une personnalité nécessaire. Comme expédient, l'Eglise comprend qu'il est de son intérêt de fournir au fonctionnement du système des laïques forts de leur droit et habitués à agir par eux-mêmes. Nous n'avons pas à nous plaindre comme citoyens de l'influence de l'Eglise. *Elle nous a toujours abandonné l'initiative* ; elle a fait de nous de vrais sujets constitutionnels ; *elle nous a habitués à juger par nous-mêmes.*"

Mais voilà que tout d'un coup on demande de nous défranchiser. On ne veut plus, nulle part, de l'élément laïque. Dans l'éducation, dans la division des paroisses, on nous bannit comme des êtres nuisibles. On veut nous lier les mains et nous forcer l'esprit à une obéissance passive. L'obéissance est une grande chose et nous ne la méprisons pas. Mais il arrivera que le laïque qui aura brisé sa propre volonté, aura cessé, peut-être, de posséder la vigueur d'esprit nécessaire quand il sera appelé à protéger nos franchises et nos libertés dans le gouvernement constitutionnel, où il est seul admis."

.....  
 " Il nous semble qu'en Bas-Canada, il doit exister d'autres rapports que cela entre l'Eglise et les sujets. L'essentiel pour les deux, c'est d'exister..... Malgré eux par la force des circonstances et l'urgence des dangers communs, ils deviennent égaux. Et, Dieu merci, c'est pour s'être toujours bien entendus qu'ils ont toujours prospéré. L'Eglise suspend certainement pour eux l'effet du *Syllabus*. Voilà plus de cent ans que les rapports entre

le Clergé et les laïques sont les mêmes et il est un peu tard pour découvrir que l'Eglise ne tolère pas un tel état de choses."

Il est visible que la *Minerve* prêche ici une fausse conciliation ; qu'en admettant la théorie, elle n'est pas pour la pratique ; que l'opportunité est un argument contre l'enseignement catholique, que l'on compromet la cause de l'Eglise en ne se montrant pas assez docile à la grande force du jour ; qu'il faut avoir égard à la perversion des sociétés actuelles, etc.

Mais ce n'est pas ainsi qu'en juge l'Eglise ; et pour s'en convaincre, il suffit de donner une attention sérieuse à cet oracle prononcé par le Pape infallible, Pie IX, dans son Allocution du 9 Décembre 1854 :

" Parmi ceux qui ont à diriger les affaires publiques, il en est beaucoup qui prétendent favoriser et professer la Religion, qui lui prodiguent leurs éloges, qui la proclament utile et parfaitement appropriée à la société humaine, mais qui n'en veulent pas moins régler sa discipline, gouverner ses ministres, s'ingérer dans l'administration des choses saintes ; en un mot, ils s'efforcent de renfermer l'Eglise dans les limites de l'Etat, de la dominer, elle qui est cependant indépendante.

" .....Fasse le ciel que ceux qui s'opposent à la liberté de la Religion Catholique reconnaissent enfin combien elle contribue au bien public, en exigeant de chacun des citoyens l'observation des devoirs qu'elle leur fait connaître, d'après la doctrine céleste qu'elle a reçue ! Fasse le ciel qu'ils en viennent à se persuader ce que Saint Félix, Notre Prédécesseur, écrivait autrefois à l'Empereur Zénon, que *rien n'est plus utile aux princes que de laisser à l'Eglise la libre action de ses lois ; car il leur est avantageux, lorsqu'il s'agit des choses de Dieu, de s'appliquer à soumettre aux Prêtres du Christ la volonté royale, au lieu de chercher à les courber sous cette volonté.*"

Le Bref que le St. Père adressait, le 6 Mars dernier, aux associés du cercle de St. Ambroise, à Milan, est une nouvelle condamnation du libéralisme catholique. Ce Bref a paru si important à la S. C. de la Propagande que son Secrétaire, Mgr. Siméoni, en a fait adresser des copies à tous les Evêques de cette Province et de celle d'Ontario, avec d'instantes recommandations de lui donner toute la publicité possible, afin que les catholiques soient de plus en plus prémunis contre les surprises de cette fatale et dangereuse erreur. Je profite de cette occasion, je ne saurais en trouver une meilleure, pour me conformer à cette demande, qui est pour moi un ordre. En conséquence je reproduis, à la fin de cette circulaire, une copie de ce Bref mémorable. Il vous sera, je n'en doute pas, une arme puissante contre le libéralisme qui, hélas ! cherche à se répandre d'une manière si alarmante, dans nos heureuses et paisibles campagnes, comme dans nos villes.

Il me faudrait faire ici un rapprochement entre les idées que professe la *Minerve* et le libéralisme qui est enseigné dans *la Grande Guerre Ecclésiastique*. Mais cela est parfaitement inutile, puisque l'auteur fait sa profession de foi en ces termes : " En présence de l'ultramontanisme " s'affirmant avec arrogance, j'ai cru, dit-il, qu'il était " bon de réclamer énergiquement pour le libéralisme la " place qui lui appartient au soleil. Le droit ne doit pas " reculer devant l'usurpation. "

Mais il est hors de doute, pour ceux qui ont suivi les discussions des journaux, que la *Minerve* n'est pas fâchée de trouver, dans *La Grande Guerre Ecclésiastique*, un bon auxiliaire, non seulement pour propager ses opinions mais encore pour se soustraire à l'autorité de son Evêque, qu'elle travaille à miner sourdement et par des moyens détournés, mais avec une astuce dont personne ne saurait être dupe. Pour sauver les apparences et se montrer toujours catholique dévouée, sans pourtant abjurer aucune de ses prétentions erronées, elle croit

qu'elle peut se mettre en contradiction avec son Evêque, en se cachant, par exemple, derrière l'Episcopat, quoique cet Evêque soit visiblement et sous tous rapports en parfaite harmonie avec le Souverain Pontife dont il vénère la divine autorité et dont il embrasse avec amour les saines doctrines. Quel est donc l'Episcopat sous lequel cherche à s'abriter la *Minerve*, pour faire croire à ses abonnés que son Evêque est dans l'erreur et fait fausse route ? C'est ce qu'elle ne dit pas et ce que sans doute elle ne saurait dire. Car les actes de son Evêque sont publics ; et s'ils étaient entachés de quelques faux principes, il y a longtemps qu'ils auraient été dénoncés à Rome et condamnés, comme ils mériteraient de l'être.

Toutes ces choses mûrement considérées, et après avoir imploré, dans toute la ferveur de mon âme, les lumières de l'Esprit-Saint, et n'ayant à cœur que l'honneur de la Religion et le bien des âmes, je me crois obligé en conscience de vous signifier ce qui suit :

1<sup>o</sup> Pour les raisons ci-dessus alléguées, j'applique à la *Minerve*-cette injonction de la S. C. de la Propagande aux Archevêques et Evêques de la Province de Québec, dans la Lettre ci-dessus mentionnée, du 23 Mars 1873, savoir :

*Jusserunt* (Sanctæ hujus Congregationis Eminentissimi Patres) *ut omni quo possunt studio curent* (Episcopi) *ne hujusmodi contentiones per ephemerides et libellos a catholicis exerceantur. utque eos qui in hoc deliquerint coercere, et si opus fuerit earundem ephemeridum lectionem fidelibus prohibere non omittant.*

Si donc, la *Minerve* ne rétracte pas formellement ses erreurs passées et si elle résiste encore à l'ordre du St. Siège, qui, par le ministère des Evêques, prescrit aux journalistes *ut quacumque cessante animorum contentione, unitatem spiritus in vinculo pacis servare studeant*, je serai dans la pénible nécessité d'en défendre la lecture.

2<sup>o</sup> Quant au libelle intitulé : *La Grande Guerre Ecclésiastique*, il ne sera pas permis, comme il a été prescrit

plus haut, de le garder pour en faire un usage quelconque, excepté pour le réfuter, si on en a obtenu la permission de l'Evêque. Ceux qui, après en avoir été avertis convenablement, s'opiniâtreront à le garder chez eux, tomberont dans un cas réservé, dont ils ne pourront être absous que par l'Evêque ou ses Grands Vicaires.

Vous comprenez, mes chers et bien-aimés collaborateurs, qu'il m'est pénible d'en venir à ces actes de sévérité. Mais comme il s'agit de défendre la foi et de protéger la divine autorité dont sont revêtus les Ministres de Jésus Christ, il n'y a pas à reculer devant ce devoir impérieux.

Nous avons du reste pour nous encourager dans ce combat de tous les jours les infailibles enseignements et les héroïques exemples de notre Chef. Le grand et long combat qu'il soutient, avec une vigueur vraiment Apostolique, contre les princes et les peuples qui frémissent de fureur, contre les vents violents et les flots courroucés d'une révolution qui a rompu toutes ses digues et dont la divine Providence ne permet le triomphe que pour assurer une plus éclatante victoire à son Eglise; contre les vains complots de la politique humaine et contre toutes les passions du monde déchainées contre Dieu et son Christ, doit fixer nos regards sur cet intrépide Pontife, avec le ferme espoir, qu'après avoir vaillamment combattu sous sa bannière Pontificale, nous aurons part à la victoire, qui l'attend. *Certamen forte dedit illi ut vinceret.*

Nous comprenons qu'il nous faut user d'une souveraine prudence, tout en déployant une fermeté qui ne mollit devant aucun obstacle et qui ne cède à aucune considération de la chair et du sang. Nous avons, pour nous diriger dans cette voie hérissée de difficultés, un besoin urgent de l'assistance d'en haut. N. S. P. le Pape, dans son Allocution ci-dessus citée, nous dit où il faut aller la chercher.

*Sanctissimam ipsam Virginem, dit-il, sapientix sedem*

*ab Ecclesia nuncupaiam, iteratis precibus obsecravimus, ut impetrare nobis radium velit sapientiæ cælestis.....ut recreati atque erecti novo veluti robore muniamini ad quærendam commissarum ovium salutem ad Ecclesiæ causam in tanta asperitate temporum animose et fortiter sustinendam.*

*Faxit tandem Virgo Beatissima, quæ interemit ac perdidit universas hæreses, ut hic etiam evellatur stirpibus, ac deleatur rationalismi error perniciosissimus, qui hac miserrima ætate non civilem modo societatem, sed vero etiam tantopere cffligit et vexat Ecclesiam.*

Par tous ces longs extraits de l'admirable Allocution du St. Père, dont j'aimerais à graver toutes les paroles et principalement tous les sentiments au fond de mon cœur, après en avoir entendu de mes oreilles la publication solennelle de la bouche de ce saint Pontife, je pense m'animer moi-même et animer chacun de vous à la défense de notre commune Mère, la sainte Eglise Romaine.

Je me sens d'autant plus de confiance, dans ce nouveau combat, que nous allons le soutenir dans le Sacré Cœur de Jésus. Car, comme vous allez le voir dans la *Lettre Pastorale* ci-jointe des *Pères du cinquième Concile de Québec*, il nous faut tous travailler d'un commun accord à embraser toute notre Province du feu du plus pur amour pour ce divin Cœur. Nul doute que si nous prêchons avec un zèle tout nouveau cette salutaire dévotion, nous ne puissions dans cette fournaise ardente les secours dont nous avons besoin pour préserver les brebis confiées à nos soins de la funeste contagion des erreurs qui menacent de faire éruption de toutes parts.

La *Lettre Pastorale* en question exigerait quelques directions ; mais le temps ne me permet pas de vous les adresser aujourd'hui. Je me contente donc de vous faire remarquer pour le moment qu'il faut donner, dès cette année, à la consécration au Sacré Cœur de Jésus, toute

la solennité possible, en se conformant au premier article du dispositif de cette Lettre.

Dans le ferme espoir que la divine Providence bénira nos efforts pour le maintien des saines doctrines dont le dépôt sacré est confié à notre vigilance pastorale,

Je demeure bien cordialement,

Monsieur,

Votre très-humble et tout dévoué serviteur,

IG., EV. DE MONTRÉAL.

A NOS CHERS FILS LE PRÉSIDENT ET LES ASSOCIÉS DU CERCLE  
ST. AMBROISE, A MILAN.

PIE IX, PAPE.

Chers fils, salut et bénédiction Apostolique.

Au milieu de ces temps si douloureux pour l'Eglise, c'est assurément un grand adoucissement à Notre douleur que le zèle de ces catholiques qui, voyant les persécutions auxquelles leur religion est en butte et le péril de leur prochain, sont poussés à professer plus ouvertement leur foi, s'appliquent avec plus d'ardeur à retirer leur frère du danger, se dévouent avec plus de zèle aux œuvres de miséricorde et mettent leur gloire principale à se montrer plus étroitement rattachés à Nous et plus humblement soumis aux enseignements de cette Chaire de vérité et de ce centre d'unité.

Cette attitude, en effet, est le signe auquel on reconnaît d'une façon indubitable les vrais enfants de l'Eglise. C'est elle qui constitue cette force inexpugnable de l'unité qui seule peut s'opposer victorieusement à la fureur, aux ruses et à l'audace de ses ennemis. Et c'est juste. Car, à quiconque considère le caractère de la lutte soulevée contre l'Eglise, il apparaîtra que toutes les machinations de l'ennemi visent à détruire la constitution de l'Eglise et à briser les liens qui unissent les peuples aux évêques et les évêques au Vicaire de Jésus-Christ.

Quant au Pape, ils l'ont dépouillé de son domaine temporel, afin que, le soumettant à une puissance étrangère, il fût privé de sa liberté qui lui est nécessaire pour gouverner la famille catholique. Et c'est pour cela qu'ils s'attaquent surtout à lui afin que le Pasteur étant frappé, les brebis soient dispersées

Cependant, et bien que les fils du siècle soient plus

habiles que les fils de la lumière, leurs ruses et leurs violences auraient sans doute moins de succès si un grand nombre parmi ceux qui portent le nom de catholiques, ne leur tendaient une main amie. Oui, hélas ! ils ne manquent pas ceux qui, comme pour marcher d'accord avec nos ennemis, s'efforcent d'établir une alliance entre la lumière et les ténèbres, un accord entre la justice et l'iniquité, au moyen de ces doctrines qu'on appelle *catholiques libérales*, lesquelles s'appuyant sur de pernicieux principes, approuvent le pouvoir laïque quand il envahit les choses spirituelles, et poussent les esprits au respect, ou tout au moins à la tolérance des lois les plus iniques, absolument comme s'il n'était pas écrit que *personne ne peut servir deux maîtres*.

Or, ceux-ci sont plus dangereux, et plus funestes que les ennemis déclarés, à la fois parce qu'ils secondent leurs efforts, sans être remarqués ou même sans donner leur avis, et parce que, se tenant pour ainsi dire sur la limite des opinions condamnées, ils se donnent l'apparence d'une véritable probité et d'une doctrine sans tache, qui allèche les imprudents amateurs de conciliation et qui trompe les gens honnêtes, lesquels sauraient sans cela s'opposer fermement à une erreur déclarée. De la sorte, ils divisent les esprits, déchirent l'unité et affaiblissent les forces qu'il faudrait réunir pour les tourner toutes ensemble contre l'ennemi.

Toutefois, vous pourrez facilement éviter leurs embûches, si vous avez devant les yeux cet avis divin : *C'est par leurs fruits que vous les connaîtrez* : si vous observez qu'ils affichent leur dépit contre tout ce qui marque une obéissance prompte, entière, absolue aux décrets et aux avertissements de ce Saint-Siège ; qu'ils n'en parlent que dédaigneusement en l'appelant curie romaine ; qu'ils accusent tous ses actes d'être imprudents ou inopportuns ; qu'ils affectent d'appliquer le nom d'ultramontains et de jésuites aux fils de l'Église les plus zélés et les plus obéissants ; enfin que, pétris d'orgueil, ils s'estiment

plus sages que l'Eglise, à qui a été faite la promesse d'un secours divin, spécial et éternel.

Pour vous, cher fils, souvenez-vous qu'au Souverain Pontife, qui est le Vicaire de Dieu sur la terre, il appartient de décider ce qui regarde la foi, les mœurs et le gouvernement de l'Eglise, selon que Jésus-Christ a dit de lui même : *Celui-là disperse qui ne recueille pas avec moi*. Faites donc consister votre sagesse dans une obéissance absolue et dans une libre et constante adhésion à cette Chaire de Pierre. Car, animés ainsi du même esprit, vous serez parfaits dans le même sentiment et la même pensée, et vous affirmerez cette unité qu'il faut opposer aux ennemis de l'Eglise. Par là, vous rendrez très agréables à Dieu et très-utiles au prochain les œuvres de charité que vous avez entreprises, et vous apporterez une véritable consolation à Notre âme, douloureusement alligée des maux qui accablent l'Eglise.

A cette fin, Nous vous souhaitons le secours céleste et l'abondance des dons de la grâce d'en haut. Et comme présage de ces grâces et comme gage de notre bienveillance paternelle, Nous vous accordons, chers fils, du fond du cœur la bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, près Saint Pierre, le 6 Mars de l'année 1873, la vingt-septième de Notre Pontificat.

PIE IX, PAPE.

